

Dalhem, le 23 mars 2021.

OBJET : Coronavirus - suivi des mesures du 19 et 21 mars 2021

Chers parents,

Vu le Comité de Concertation du 19 mars 2021 et vu la réunion de suivi des Ministres de l'Enseignement du 21 mars 2021 (circulaires [8026](#) et [8027](#)), nous vous informons des mesures que nous nous devons d'appliquer au sein de nos écoles communales (maternelles et primaires) :

► **Port obligatoire du masque pour les élèves de 5P et 6P :**

À partir du mercredi 24 mars 2021 et jusqu'au vendredi 2 avril 2021, le port du masque buccal par les élèves de 5ème et de 6ème primaire pour toutes les activités en intérieur lorsque la distance physique ne peut être respectée. L'obligation du port du masque peut toutefois être levée pour les élèves en situation de handicap, étant dans l'impossibilité de porter un masque ou si l'état médical de l'élève l'impose.

► **Rappel des prérogatives sanitaires à l'attention des parents :**


Le port du masque obligatoire, obligation de garder les enfants malades à la maison sauf avis favorable du médecin pour le maintien en collectivité, et de les faire tester quand cela est requis selon les protocoles en vigueur. Il est également rappelé que lorsqu'un élève est testé positif, les cohabitants sont considérés comme des contacts à haut risque et doivent être mis en quarantaine et testés conformément aux protocoles en vigueur.

► **Cours d'éducation physique à l'extérieur (dans la mesure du possible) :**

Les cours d'éducation physique sont organisés à l'extérieur dans la mesure du possible.

► **Organisation des repas :**

Les repas froids (tartines) sont organisés de préférence en classe et/ou à l'extérieur.



Nous restons bien entendu disponibles si vous aviez des questions ou si vous souhaitiez des informations complémentaires. N'hésitez pas à consulter également les actualités sur la page « coronavirus-covid 19 » de notre site communal : www.dalhem.be

Prenez bien soin de vous et de vos proches et respectez plus que jamais les règles d'hygiène, de distanciation sociale et de confinement !

Ariane Polmans
Échevin de l'Enseignement

Arnaud Dewez
Bourgmestre

Jocelyne Lebeau
Directrice générale

Séverine Botty
Directrice
Dalhem-Neufchâteau

Magali Pironnet
Directrice
Mortroux-Warsage

Georges Gérard
Directeur
Berneau-Bombaye